

Ratifications et entrée en vigueur du protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles (1955)

Légende: Dates de dépôt des instruments de ratification du protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles du 17 mars 1948. En vertu de son article VI, le protocole est entré en vigueur le 6 mai 1955, date du dépôt de l'instrument d'accession de la République fédérale d'Allemagne au traité de l'Atlantique Nord.

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/ratifications_et_entree_en_vigueur_du_protocole_modifiant_et_completant_le_traite_de_bruelles_1955-fr-d9cf26ab-46b7-49f8-8772-64a501c9bccd.html



Date de dernière mise à jour: 08/07/2016

Dépôts des instruments de ratification du protocole modifiant et complétant le traité de Bruxelles du 17 mars 1948

État	Date de dépôt
Italie	20 avril 1955
Belgique	22 avril 1955
Pays-Bas	1er mai 1955
Luxembourg	4 mai 1955
France	5 mai 1955
République fédérale d'Allemagne	5 mai 1955
Royaume-Uni	5 mai 1955